

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 25 juin 2022 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

Philippe BORDES

Michel GROSS

Adeline LENGERT

Jean-Claude LIEBON

Hakim OUANNOUGHI

Olivier RODENAS

Anthony SCREMIN

Bernard SIMONIN

Patrick LOMBARD (CD 10)

Denis POTRON (CD 52)

Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)

Bruno DELHAISE (CD55)

Denis OMLOR (CD57)

Nicolas VEJUX (CD67)

Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Nicole BERNARD

Yohan DECLOMESNIL

Sébastien GROSZ

Francine GUTH

Jean-Luc HOSY

Françoise LAPICQUE

Emmanuel LEGRY

Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

Steven VANTOURS

Patrick SOILOT (CD08)

Emmanuel BARCELO (CD 51)

Italo BORDICHINI (CD68)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

Guillaume KRATZ, Manager du Développement et de la Performance

Silvia DA SILVA, Assistante administrative/promotion/communication

Thierry WICK, Agent de Développement Territorial

Sébastien KOEHLER, Responsable Régional Détection

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 10h05 en remerciant les participants pour leur présence et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres Bruno DELHAISE et Denis POTRON, représentant les Comités Départementaux de la Meuse et de la Haute-Marne. Il annonce la liste des membres excusés.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE revient sur le Conseil Fédéral du 14 mai auquel il a assisté, et notamment sur les changements concernant les licences à partir du 1^{er} juillet 2023. Il a ainsi été décidé :

- d'un changement de nom des licences traditionnelles et promotionnelles, respectivement en « compétition » et « loisir »
- de la création de deux nouvelles licences : « découverte », qui sera une licence gratuite d'une durée d'un mois permettant la découverte de la pratique en club, et « liberté » pour la pratique individuelle alternative, non rattachée à un club.

L'éventualité de la création d'une licence « dirigeant » est, quant à elle, encore à l'étude.

Il évoque ensuite la réforme du haut-niveau de la FFTT qui a eu des impacts sur notre Pôle Espoir, les conduisant à refuser l'entrée de deux joueurs pour la saison 2022/2023, contre notre volonté.

Le Président remercie chaleureusement le personnel de la Ligue et le club d'Illkirch Graffenstaden APIG pour l'excellente tenue des Championnats Individuels du Grand Est.

Il annonce le décès du Président du Comité Régional Handisport, Christophe PERAN, avec qui il avait eu différents échanges sur des projets de collaboration avec la Ligue.

Christophe PORTE revient également sur la dernière réunion des Présidents de Ligue où la féminisation de nos instances dirigeantes a été évoquée et reste une préoccupation importante, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur le sport et la mixité.

Il annonce ensuite avoir pris contact avec la Sarre dans le cadre des coopérations avec les présidents de régions frontalières.

Le Président informe les membres du Conseil de Ligue que le Grand Est sera représenté par quatre délégués à l'Assemblée Générale de la FFTT le samedi 2 juillet. La signature d'une convention de développement liant la FFTT, la Ligue et ses Comités Départementaux y est prévue.

Christophe PORTE annonce enfin qu'une demande exceptionnelle a été formulée par l'Ukraine pour la prise en charge d'une équipe aux Euro Mini Champ's. La FFTT s'est engagée à prendre en charge quatre compétiteurs, et la LGETT et le club local, un accompagnateur.

POINT 2 - INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, remercie Christophe PORTE d'avoir invité l'ensemble des services à cette réunion, et il salue la présence de certains d'entre eux.

Il fait ensuite un point de situation sur les demandes de subventions :

- la subvention ANS a été validée par la FFTT ;
- la subvention de la Région est en attente de traitement, tout comme la subvention accession Haut Niveau de la DRAJES ;
- la subvention FDVA a été refusée, faute de crédits selon les explications données ;
- la subvention d'aide à l'emploi associatif a malheureusement été annulée au niveau de la Région Grand Est.

Vincent BLANCHARD tire un bilan de la saison qui a été assez compliquée au niveau des services avec des départs non remplacés. Il remercie l'implication du personnel qui a accepté de prendre en charge le surplus de travail occasionné par ces postes vacants.

Il annonce ensuite la fermeture du siège, pour congés annuels, du 1^{er} au 15 août ainsi que la venue des Commissaires aux Comptes les 21 et 22 juillet dans les locaux de la Ligue.

Le Directeur Général indique que la Ligue organisera une compétition nationale en 2022/2023 : le 4^{ème} tour de Critérium Fédéral N1 avec le club de Pont-à-Mousson ASTT. Avec les EuroMiniChamp's, les Internationaux Jeunes du Grand Est puis les Internationaux de France Jeunes, ce sont donc quatre co-organisations qui seront au programme de la saison prochaine.

Il informe de la poursuite des conventions de prestations de service avec nos Comités Départementaux ainsi que de celle signée avec la FFTT pour les prestations de Jérôme RICHERT sur le suivi individuel et l'entraînement de Charlotte LUTZ.

POINT 3 - SECRETARIAT GENERAL (Francine GUTH)

3.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait un point sur les statistiques en cours. La LGETT est en léger retard par rapport au niveau national, surtout au niveau des licences promotionnelles.

Il fait remarquer que le club de Saint Dié des Vosges SRD TT est en train d'effectuer des saisies de licence se rapportant à ses interventions en milieu scolaire, ce qui devrait permettre au Comité Départemental des Vosges de rattraper légèrement son retard.

3.2- CALENDRIER POLITIQUE 2022/2023

En l'absence de Francine GUTH, Secrétaire Générale, le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente le calendrier politique pour la saison 2022/2023. Celui-ci n'appelle aucune remarque.

3.3- MISE A JOUR CALENDRIER GENERAL 2022/2023

Vincent BLANCHARD indique que le calendrier général de la saison 2022/2023 a été mis à jour avec l'ensemble des actions prévues (stages, formations, ...) ainsi que les lieux d'organisation, qui seront soumis au vote plus tard dans la réunion.

3.4- AUTRES

Le Directeur Général indique enfin que les réaffiliations des clubs seront à faire avant le 15 juillet 2022. Une fusion de clubs et un arrêt ont d'ores et déjà été actés.

POINT 4 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

4.1- TARIFS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET ANNEXES 2022/2023

En l'absence de Dominique THIRION, Trésorier Général, Vincent BLANCHARD présente le tableau des tarifs administratifs, techniques et annexes pour la saison 2022/2023. Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

4.2- POINT FINANCIER

Vincent BLANCHARD présente le point financier préparé par le Trésorier Général au 9 juin 2022.

Selon les projections, la saison devrait se terminer autour du déficit prévu de 150K€, ce qui correspond à la somme versée aux clubs dans le cadre des aides COVID. A noter que nous avons encore perçu 70K€ d'aides COVID diverses lors de cet exercice.

L'organisation de manifestations exceptionnelles sur la saison devrait permettre de dégager environ 20K€ de bénéfices.

Les charges salariales ont été bien contenues mais le fonctionnement s'est fait avec légèrement moins d'emplois cette saison.

4.3- IMPACT DE LA CONJONCTURE ACTUELLE SUR LES FINANCES REGIONALES ET REFLEXION SUR UNE REVALORISATION

Le Président, Christophe PORTE, prend la parole pour évoquer la conjoncture actuelle et notamment la hausse des prix. Une hausse des salaires sera certainement à prévoir dans les semaines à venir, ce qui aura un impact important sur nos finances et nécessite donc d'augmenter nos ressources.

Il présente nos leviers possibles qui sont l'augmentation du nombre de licenciés et l'augmentation de nos tarifs de licences et d'engagements. Il est compliqué de prévoir l'évolution du nombre de licenciés et les engagements en championnat par équipes ont d'ores et déjà été lancés. Le seul levier reste donc la licence.

Le précédent Conseil de Ligue avait d'ores et déjà acté une augmentation de la part territoriale des licences traditionnelles de 1€. Cela ne paraît aujourd'hui plus suffisant, et le Bureau de Ligue propose d'augmenter encore de 1€ la part territoriale des licences traditionnelles pour faire face aux dépenses supplémentaires prévisibles.

Après échanges entre les membres du Conseil de Ligue, la majorité s'accordant pour anticiper plutôt que de devoir réagir plus lourdement ultérieurement, le Président propose donc une augmentation supplémentaire de 1€ de la part territoriale des licences compétiteurs pour la saison 2022/2023, qui s'ajouterait à celle votée le 4 mars 2022. Cette proposition est adoptée par 16 voix pour et 1 abstention.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

5.1- BILAN DE LA CAMPAGNE PSF

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT fait le bilan de la campagne PSF. Il indique que 35 dossiers, dont 7 de Comités Départementaux, ont été déposés cette année.

Cela représente une enveloppe de 116K€ attribuée par la Commission Régionale PSF, dont 79K€ en direction des clubs et 37K€ vers les Comités Départementaux.

Philippe BOLMONT souligne l'excellent travail des quatre instructeurs qui a permis d'alléger considérablement le travail de la Commission, et il les en remercie.

5.2- PROJET « MON CLUB CLE EN MAIN »

Philippe BOLMONT rappelle l'objectif de ce nouveau dispositif qui est de développer la pratique du ping dans les zones dites « blanches ». Celui-ci comprend notamment des aides financières aux clubs nouvellement créés entrant dans ce dispositif.

Il fait ensuite la présentation des deux documents supports : « guide d'accompagnement » et « plaquette de présentation à destination des municipalités ». Cette dernière a été envoyée à une centaine de communes potentielles ainsi qu'aux Conseils Départementaux.

Toujours en lien avec ce projet, Philippe BOLMONT présente également la plaquette « affilier un club affinitaire » puis celle qui décrit le nouveau format de compétition loisir baptisée « Premier défi » ainsi que son règlement.

Philippe BOLMONT soumet le projet dans sa globalité, y compris l'implication des CD, au vote des membres du Conseil de Ligue. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

5.3- AUTRES

Philippe BOLMONT fait un point sur les actions en cours :

- le Summer Ping 2022 aura lieu du 22 au 26 août à Pont-à-Mousson, on compte une trentaine d'inscrits à ce jour.
- cette saison, 5 conventions ont été signées dans le cadre du dispositif Ping Santé.
- le dispositif « Ping Entreprise » entrera dans sa phase de prospection à la rentrée.
- le Ping à l'école s'est poursuivi avec plusieurs rencontres finales organisées sur la fin de saison.
- une formation flash, en partenariat avec la société Wack Sport, a été organisée lors des Championnats Individuels du Grand Est à Illkirch Graffenstaden, sur le thème « choisir le meilleur matériel pour mon joueur ».

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

6.1- BILAN CHAMPIONNAT PAR EQUIPES ET RESULTATS DE L'ENQUETE

En l'absence de la Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, le Président, Christophe PORTE, présente les résultats de l'enquête menée auprès des clubs et des licenciés concernant le calendrier du championnat par équipes territorial.

Il en ressort que si les clubs ont trouvé la solution des poules de 6 sur la 1^{ère} phase adaptée à la période COVID, 55% d'entre eux souhaitent un retour à un fonctionnement classique en poules de 8.

6.2- MODIFICATION AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2022/2023 ET CIRCULAIRES

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente les modifications règlementaires proposées par la Commission Sportive Régionale pour la saison 2022/2023 :

- concernant le championnat par équipes territorial, le retour à des poules de 8 avec les modifications de pyramide qui en découlent ;
- concernant le critérium fédéral : le maintien de la R1 Benjamins au niveau des trois territoires ;
- concernant les Championnats Individuels du Grand Est, il est désormais possible pour les Champions Départementaux de se qualifier dans la catégorie d'âge supérieure.

Vincent BLANCHARD précise qu'un changement dans les catégories d'âge, avec la création de la catégorie Junior 4 (- 19 ans), a été acté par la FFTT à partir de la saison 2022/2023.

Ces modifications règlementaires sont soumises au vote et sont adoptées à l'unanimité.

6.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2022/2023

Vincent BLANCHARD présente le tableau récapitulatif des attributions des lieux d'organisation pour la saison 2022/2023.

Les attributions des organisateurs des épreuves régionales sont adoptées à l'unanimité.

6.4- ACTUALITE DES COMMISSIONS (CSR, CRA, CREF)

En l'absence du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, Vincent BLANCHARD présente la liste des nominations aux grades d'arbitre et de juge-arbitre pour la saison.

Cette liste est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Anthony SCREMIN, revient sur la préparation de la réouverture du BPJEPS TT au CREPS de Nancy à la rentrée. Un travail important a été effectué dans la recherche des candidats et notamment sur leur motivation. Au final, 11 candidats ont été retenus, tous sous le statut d'apprentis. Quasiment tous ont d'ores et déjà trouvé leur structure d'accueil.

Anthony SCREMIN remercie Matthieu MICHEL pour son implication dans ce dossier et se réjouit qu'un salarié soit désormais entièrement dédié à la formation au sein de la Ligue.

Enfin, il précise qu'il existe une forte volonté de mieux accompagner les Comités Départementaux dans la mise en place de formations Initiateur de Club, ce qui se traduit d'ores et déjà par une semaine dédiée, prévue au calendrier, où Matthieu MICHEL pourra se déplacer sur les formations organisées dans les départements.

POINT 7 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

7.1- CONSEIL DE L'ORDRE – MERITE REGIONAL

Après étude des propositions faites par les clubs et les Comités Départementaux, le Conseil de l'Ordre a retenu 22 demandes : 4 médailles d'or, 8 d'argent et 10 de bronze.

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, soumet ces propositions au vote.

Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

Après discussion, une réflexion sera portée sur une possible évolution du règlement du Mérite Régional.

7.2- TROPHEES DES DIRIGEANTS

Bernard SIMONIN présente le nouveau Trophée des Dirigeants, dont l'objectif est de valoriser les équipes dirigeantes du Grand Est qui suscitent et accompagnent des projets de développement innovants dans notre tennis de table.

Cette année, six thématiques ont été retenues :

- trophée du ping innovant
- trophée de l'initiative féminine (portée par une femme ou avec une femme à la tête du projet)
- trophée de l'initiative jeune (portée par un jeune ou un groupe de jeunes)
- trophée de l'égalité H/F dans la pratique
- trophée de l'inclusion des pratiquants en difficulté
- trophée de l'implication du club dans les projets de la vie communale

Les clubs ont été appelés à voter pour les projets retenus dans ces différentes thématiques. La phase de vote est en cours et les trophées seront remis lors d'une soirée organisée en même temps que la remise des récompenses de la Ligue.

7.3 – ACTUALITES DE LA BRANCHE

Bernard SIMONIN annonce qu'un numéro du GETT est en cours de préparation, il sera envoyé dans les clubs début juillet.

POINT 8 - INFOS DU MANAGER DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Le Manager du Développement et de la Performance, Guillaume KRATZ, revient sur les bons résultats de nos joueurs sur les dernières compétitions nationales et internationales.

Il informe ensuite les membres du Conseil de Ligue qu'il a participé à un séminaire organisé par la DTN du 17 au 19 mai 2022 au Cap d'Agde.

Il annonce la sélection de Charlotte LUTZ et Elise PUJOL pour les Championnats d'Europe Jeunes qui se dérouleront du 6 au 15 juillet à Belgrade en Serbie, ainsi que la composition du Pôle Espoir pour 2022/2023 avec deux départs et une seule entrée malheureusement.

Pour répondre aux exigences fédérales nouvelles et conserver l'attractivité de notre structure d'accession au haut-niveau et de rayonnement régional, il conviendra de réfléchir rapidement à l'ouverture d'un centre régional d'entraînement en parallèle à notre Pôle Espoir pour la saison 2023/2024.

Il devra permettre d'accueillir les sportifs intéressés et intéressants selon des modalités similaires, mais sans qu'ils fassent officiellement partie du Pôle Espoir.

Il fait ensuite le point sur les différentes actions de détection passées et à venir et présente le planning des stages et compétitions pour la prochaine saison.

POINT 9 - ADHESION DE LA LIGUE A INTER CEA

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, est actuellement en discussion avec le Comité d'Entreprise INTER CEA pour négocier une adhésion de la Ligue permettant à l'ensemble des licenciés du Grand Est de bénéficier d'une carte d'adhérent. Celle-ci offre de nombreuses réductions, dans différentes activités de loisir notamment, pour un coût de 8€ par an à la charge du bénéficiaire.

Cela pourrait donc faire l'objet d'une offre supplémentaire à nos licenciés.

Le Président propose de voter pour cette adhésion, sous couvert que la possibilité d'en faire bénéficier tous nos licenciés soit confirmée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

POINT 10 - DIVERS

Le Président Christophe PORTE sollicite l'accord du Conseil de Ligue pour l'attribution d'une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat aux salariés régionaux pour le compte de la saison 2021/2022.

Il demande au Conseil de Ligue d'adopter la résolution suivante :

« Sous réserve des modalités de reconduction de la prime PEPA pour 2022, et en fonction de la législation applicable lors du versement souhaité avant décembre 2022, les employés de la LGTT présents au 30/06/2022 toucheront une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat selon les conditions définies par le Président. »

Le Conseil de Ligue vote cette résolution à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 13h00.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général Adjoint
Jean-Claude LIEBON

